

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 6/08/2021

Décision Modificative n°3 - Budget Commune

Une décision modificative doit être prise pour le budget commune : réajustement de crédit d'un montant de 1100 € pour l'achat de matériel informatique.

Unanimité

DM N° Budget commerce

Une décision modificative doit être prise pour le budget commerce : ajustement des opérations d'ordre pour l'équilibre du budget.

Unanimité

Aliénation d'une parcelle communale à Kerverder

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, donne son accord pour l'aliénation de la parcelle cadastrée section A numéro 883.

- Fixe le prix de cette parcelle à 45 euros.
- Décide que les frais d'acquisition seront à la charge de l'acquéreur.
- Autorise le Premier Adjoint, à signer l'acte à intervenir ainsi que tous document s'y rapportant.

Unanimité

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) - Débat sur les orientations

Un RLPi vise essentiellement à restreindre les possibilités d'affichage (publicités et préenseignes) résultant de la réglementation nationale, voire celles d'installation d'enseignes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique

Il peut également permettre la réintroduction de la publicité dans certains secteurs agglomérés où la loi l'interdit. Un RLPi doit couvrir l'ensemble du territoire de l'EPCI.

Les élus ont débattu du RLPi et ont émis quelques réserves sur le dossier.

Unanimité